

# Etat, patronat et syndicats se réuniront, fin février



PC "Les mesures anti-inflationnistes nous tiennent à la gorge", aurait pu dire le président du Congrès du travail du Canada, M. Joe Morris, lors de son entretien avec M. Trudeau, hier à Ottawa.

OTTAWA (PC) — Le Congrès du travail du Canada et le gouvernement fédéral se sont entendus, hier, pour se réunir à nouveau, mais cette fois en présence des représentants du patronat, pour discuter de la situation économique en général au pays et de la levée éventuelle du programme de contrôles sur les prix et les revenus.

C'est ce qui ressort d'une rencontre entre l'exécutif du CTC, qui regroupe près de trois millions de syndiqués, et le premier ministre Trudeau, accompagné de quelques membres de son cabinet.

Il s'agissait de la première rencontre entre le CTC et le gouvernement fédéral depuis la grève générale que la centrale syndicale a organisée le 14 octobre dernier en guise de protestation contre le programme de lutte à l'inflation.

Au terme de la réunion, le président du CTC, M. Joe Morris, s'est déclaré satisfait des discussions, bien que certaines divergences de vues subsistent entre les deux parties, particulièrement en ce qui concerne la valeur du programme fédéral de contrôles, a-t-il dit.

#### Prochaine rencontre

De son côté, le premier ministre Trudeau a indiqué que le gouvernement avait accepté de rencontrer à la même table les représentants du patronat et des syndicats.

Il a déclaré que la rencontre aura lieu dans la seconde moitié de février pour discuter de l'économie et des techniques à mettre en oeuvre en vue du processus de décontrôle.

M. Trudeau a affirmé qu'on pourrait mettre un terme aux contrôles avant l'échéance prévue du 31 décembre 1978, si l'on en vient à une entente entre les principaux agents économiques.

"Si nous levons les contrôles, a-t-il ajouté, nous perdons les pouvoirs légaux de régir l'économie; c'est pourquoi, avant de mettre un terme aux contrôles, nous allons rechercher une certaine forme de consensus pour obtenir une garantie sur la performance de l'économie."

Le premier ministre a expliqué, en outre, que les provinces, qui ont sous leur juridiction quelque 85 pour cent de la force ouvrière, devront également se joindre au consensus.

M. Trudeau a déclaré que le sujet sera abordé aujourd'hui à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances.

Invité à commenter la décision du gouvernement québécois de transformer sa régie de contrôle en un organisme purement consultatif, le premier ministre a dit regretter cette décision, qui créera, selon lui, "une difficulté de plus".

Selon le premier ministre, en supprimant les contrôles coercitifs pour les secteurs tombant sous sa juridiction, le gouvernement du Québec crée "un régime injuste", suivant lequel seuls les employés du secteur privé sont soumis au programme anti-inflationniste.

De son côté, le Conseil du patronat du Québec a réclamé hier l'abolition des contrôles des profits et dividendes, "afin d'assurer la croissance des emplois et de la production", précise le CPQ dans une lettre envoyée à M. Trudeau.

Par ailleurs, le CTC entend continuer sa campagne de mobilisation contre le programme de contrôles.

Vendredi, M. Morris annonçait à cet égard que le CTC allait maintenant faire pression auprès des gouvernements provinciaux pour qu'ils se retirent du programme.

"Le gouvernement fédéral semble incapable de se faire à l'idée que le contrôle des salaires et des prix est en train de ruiner notre économie; peut-être les gouvernements provinciaux seront-ils plus enclins à entendre raison", avait dit M. Morris.

Les accords signés entre Ottawa et les provinces pour l'application aux secteurs publics provinciaux du programme anti-inflationniste sont renouvelables au 31 mars prochain.

## Changements importants dans les délégations du Québec

par Gilbert ATHOT

Le gouvernement de M. René Lévesque apportera des changements importants dans ses délégations à l'étranger, mais il serait fort surprenant qu'ils surviennent avant le printemps.

Ce sont les informations dignes de foi que LE SOLEIL a obtenues dans les milieux gouvernementaux au moment où le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, "confesse", à son bureau de Québec, les représentants du Québec tant au Canada, aux Etats-Unis qu'en Europe.

Le Québec a des représentants officiels en permanence à Toronto, Boston, New York, Chicago, Lafayette, Los Angeles, Haïti, Paris, Bruxelles, Londres, Dusseldorf et Milan.

M. Claude Morin rencontre, tout au cours de la semaine, ces représentants officiels québécois un par un, afin de revoir avec eux tous les aspects du travail de ces délégations et en particulier dans l'optique où il y a un "nouveau message" à diffuser depuis le 15 novembre dernier.

Dans cet esprit, des informateurs dignes de foi veulent que le gouvernement de M. Lévesque songe à implanter un "nouveau style

de gérance" dans les délégations québécoises.

Ceci implique tout d'abord des changements au niveau des individus. Or, les deux noms qui sont au coeur des rumeurs les plus sérieuses sont ceux de MM. François Cloutier et Thomas Moorse, le premier étant en poste à Paris et le second à Toronto.

Dans le cas de M. Cloutier, le problème est avant tout d'ordre politique pour la nouvelle administration puisque le délégué officiel du Québec dans la capitale française est un membre de l'ancien gouvernement de M. Robert Bourassa et aussi un ardent défenseur du fédéralisme.

Dans le cas de M. Moorse, c'est un problème avant tout pratique puisqu'il ne peut s'exprimer en français et qu'il représente une province à 80 pour cent franco-phonie.

#### Changements fréquents

Le nom de M. Cloutier, nommé délégué peu de temps avant le déclenchement des élections générales, l'automne dernier, n'est pas sans rappeler que c'est lui-même qui, en tant que ministre des Affaires intergouvernementales, avait procédé à plusieurs changements au niveau des délégations.

Ainsi, il avait annoncé en avril 1976 la nomination de nouveaux délégués à Dusseldorf et à Milan. En mars de la même année, il avait ouvert une délégation du Québec à Port-au-Prince, dans la république d'Haïti.

Considérée comme une récompense "politique", la nomination prestigieuse de M. François Cloutier à Paris avait néanmoins été bien accueillie dans les milieux concernés. La personnalité et la culture de l'ancien ministre québécois le destinaient parfaitement à ce genre de fonctions.

Mais depuis le 15 novembre dernier, les règles ne sont pas tout à fait les mêmes et, même si M. Cloutier a déjà dit qu'il ne lui répugnerait pas de travailler sous un gouvernement péquiste, il serait étonnant qu'il fasse long feu dans la capitale française.

La présente semaine en apprendra probablement fort peu à la population, du moins officiellement, sur le contenu des conversations entre le ministre Morin et ses délégués puisque le ministère des Affaires intergouvernementales a tenu à ce que ces rencontres se déroulent à l'abri des journalistes, les heures des rencontres avec tel ou tel délégué n'étant même pas rendues publiques.

## L'assurance-automobile rebondit devant le cabinet

par Pierre MARTEL

L'industrie de l'assurance-automobile attend avec beaucoup d'anxiété le rapport sur l'assurance-automobile que Mme Lise Payette, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a remis, hier, au conseil des ministres.

Cette anxiété est d'autant plus grande qu'aucune des parties concernées par cette industrie n'a été consultée par Mme Payette lors de la préparation de son rapport.

Ainsi, le porte-parole du Bureau d'assurance du Canada (BAC), M. Charles Moreau, confiait que son organisme a tenté à deux reprises de rencontrer le ministre pour discuter d'assurance-automobile. A chaque fois, ce fut une fin de non-recevoir.

"Mme Payette nous a fait parvenir une lettre pour nous dire qu'elle ne voulait pas rencontrer aucun des groupes intéressés (courtiers, compagnies ou Barreau) avant de déposer son rapport. Nous présumons qu'elle ne voulait pas subir les pressions des

divers groupes impliqués", de confier M. Moreau.

Jusqu'à un certain point, le porte-parole du BAC se dit heureux de voir Mme Payette traiter tout le monde sur le même pied. Cependant, M. Moreau précise que son organisme aurait aimé être consulté. "Nous aurions pu apporter, tant nous autres que les autres groupes, un éclairage plus grand de la situation", dit-il.

#### Trois options

Les milieux de l'assurance envisagent actuellement trois options qui pourraient être étudiées par le gouvernement de M. René Lévesque.

Des trois hypothèses soulevées, deux d'entre elles laisseraient le champ à l'entreprise privée. Il s'agit de l'application du rapport Gauvin ou la création d'une régie d'Etat dont l'action se limiterait à agir sur les prix des primes d'assurance. Dans ce dernier cas, les compagnies d'assurance devraient soumettre leurs taux à cette régie.

Enfin, la troisième hypothèse porte sur la nationalisation, pure et simple, de l'assurance-automobile. Les compagnies semblent rejeter cette dernière possibilité.

Selon M. François Adam, président de la Société d'assurance des caisses populaires, la nationalisation du secteur de l'assurance-automobile créerait trop de problèmes sur le plan pratique. Notamment, il faut penser aux problèmes qui surgiraient au niveau du règlement des sinistres.

#### Le rapport de Mme Payette

Entre-temps, il est impossible de prendre connaissance du rapport que Mme Payette a remis, hier, au conseil des ministres. En effet, dans un bref communiqué, elle souligne qu'il appartient maintenant au conseil des ministres de disposer du rapport.

Tout au plus, le ministre se borne-t-elle à rappeler que son mandat a consisté à faire le point sur la question de l'assurance-automobile, tout particulièrement à partir du programme électoral du Parti québécois.

**00¢**

**DUMILLE**

Voici les frais de millage Tilden dans la plupart des grands centres. Tarifs de fin de semaine et autres aubaines disponibles dans la plupart des villes et aéroports canadiens. En vedette: la Chevrolet. Réservez à l'avance. Réservations au États-Unis par nos amis, National Car Rental.

**TILDEN**

Réservations: 687-3322

raffinement et beauté

**Joanne**

**Joanne Hardy**

CARTES CHARGE, MASTER CHARGE ET AMERICAN EXPRESS STATIONNEMENT GRATUIT

MAIL ST-ROCH, QUEBEC/461 est, rue Saint-Joseph 529-5756

**ISOLATION**  
(A L'URETHANE)  
de  
**CAMIONNETTES**  
ET  
**CAMPEURS**

**SAMI** L.T.E.

907, BOUL. ROCHETTE  
BEAUPORT  
663-6021

HAUTE FOURRURE  
RAFFINEE, SOBRE  
ET ELEGANTE

Créations **Jeanne Hardy**

MAIL ST-ROCH, QUEBEC  
461 est, rue Saint-Joseph  
529-5756

**CLINIQUE  
OPTOMETRIQUE  
DE QUEBEC**

735, MAIL ST-ROCH  
529-9383

**DR YVES BERTRAND OPTOMETRISTE**  
**DR GHISLAIN DIONNE OPTOMETRISTE**  
**DR BERNARD SUTTON OPTOMETRISTE**

Examen de la vue / Lentilles cornéennes  
Choix de montures

**COURS DE LECTURE RAPIDE**

Hiver 8 semaines  
1 soir/sem. Coll. des Jésuites  
**PRIX ETUDIANT**  
Garantie - Certificat  
Efficacité

**Centre de lecture rapide**

Renseignements, inscriptions:  
**872-8427**

Permis cult. pers. MEQ389525

de trois-rivières  
à la basse côte nord...

**Cuy Rouleau**

Opticien d'ordonnances

Verres  
de contact  
Lunettes  
Lentilles

699 est boul. Charest  
Coin DuPont Québec  
523-6958

Paquet Inc.  
Centre Ville mail st-roch  
524-5121 Poste 305

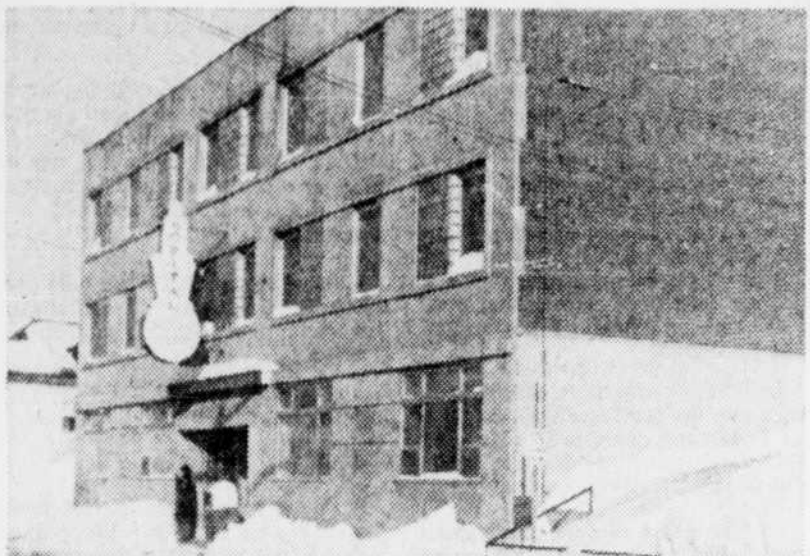
Trois-Rivières Havre St-Pierre  
Shefferville Gagnonville



Lévis la banlieue de Québec

# le québec métropolitain

## dans nos régions



### Un hôpital reposant

L'hôpital Notre-Dame, à Charny, continue de dispenser des soins généraux et aigus à court terme à la population du secteur ouest de la Rive-Sud. Malgré certaines nouvelles qui ont été publiées, l'automne dernier, voulant que cet établissement soit éventuellement transformé en CLSC (centre local de services communautaires), la direction de l'hôpital a affirmé au SOLEIL, mardi dernier, n'avoir reçu aucune demande ni aucun avis semblable du ministère des Affaires sociales. Cet établissement d'une trentaine d'années contient 40 lits. L'atmosphère y est très bonne et la liste d'attente, à peu près inexistante, a signalé le directeur général, M. Marcel Bernard.

### Bas-Saint-Laurent

Pour mieux se rapprocher du milieu, pour mieux le comprendre et pour mieux l'aider, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) présentera à compter d'aujourd'hui, une série d'émissions télévisées au canal 2 (câble). Ce magazine d'information hebdomadaire, produit et réalisé par l'UQAR, se propose de questionner quelques institutions régionales, d'expliquer et de commenter certaines actions de développement et, enfin, de présenter à la population l'UQAR, ses programmes et ses projets de recherche.

### La Côte-Nord

L'ensemble folklorique Mackinaw, de Drummondville, se produira pour la première fois sur la Côte-Nord, le 5 février, à l'auditorium de la polyvalente Manikoutai, et le 6 février, au Centre des loisirs de Port-Cartier. Cet ensemble, formé de 16 danseurs, se spécialise plus particulièrement dans les danses hongroises et tziganes.

### Charlevoix

Le Syndicat des policiers de Baie-Saint-Paul qui était affilié à la CSN, et attend son accréditation auprès de la Fraternité des policiers du Québec vient de signer un nouveau contrat de travail avec la municipalité de ville Baie-Saint-Paul. Les trois constables recevront une augmentation de 28,6 pour 100 sur un contrat de 30 mois rétroactif à juillet 1976, portant le salaire de \$220 à \$283 au 1er janvier 1978 pour une semaine de 40 heures. Le président du syndicat, le constable Gilles Garand a dit que tout en étant un bon contrat de travail, cette convention n'est pas complètement satisfaisante du côté des salaires qui ont dû être ajustés aux normes anti-inflation encore en vigueur au moment des négociations.

### La Côte-du-Sud

A partir d'un diaporama réalisé l'été dernier par des étudiants de La Pocatière, dans le cadre du projet "Éducation à la consommation", le Service d'action communautaire du Centre de services sociaux de Qué-

bec (CSSQ) a entrepris ces jours derniers à Saint-Gabriel une tournée de discussion sur le thème "Consommer, peux-tu encore?". L'un des animateurs, M. Jean-Claude Rouillard, du centre de La Pocatière, a précisé que la cédule des visites des autres paroisses de Kamouraska-ouest prévoit les réunions suivantes: 1er février — Saint-Roch; 3 février — Saint-Pacôme; 10 février — Saint-Onésime; 17 février — La Pocatière; et 24 février — Sainte-Louise.

### La Rive-Sud

Un comité d'étude s'appuie à faire des représentations au conseil municipal de Saint-Nicolas concernant l'implantation éventuelle d'une garderie dans cette localité. Le bulletin mensuel, publié par la corporation municipale, révèle en effet que le rapport du comité est complété et doit être présenté "sous peu" aux administrateurs municipaux. Le sondage, apprenant dans ce bulletin, a révélé que 249 familles utiliseraient une garderie et que 275 familles désirent la mise sur pied d'un service téléphonique pour garde à domicile.

### Les Bois-Francs

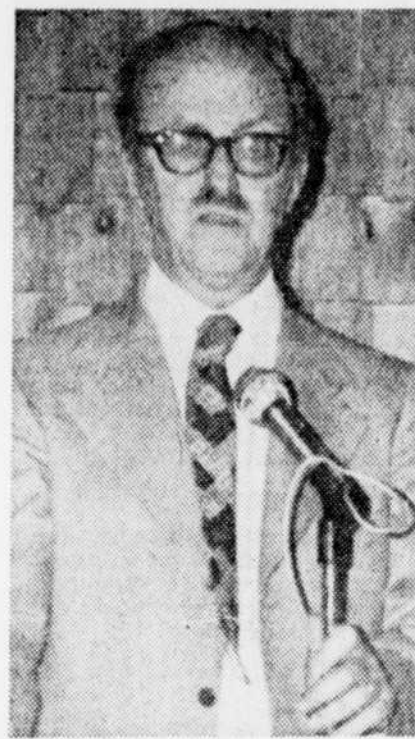
Des travaux de creusage sont en exécution dans le lit de la rivière Nicolet, en aval du village de Sainte-Clotilde, afin de prévenir les inondations printanières dans cette région. Leur coût de \$125,000 sera payé par le ministère québécois des Richesses naturelles.

### Portneuf

La commission scolaire régionale Tardivel a confié au bureau d'évaluation de la corporation municipale du comté, la confection de l'étude d'uniformisation des rôles municipaux requise pour l'année scolaire 1977-1978. Cette étude devra être conforme au guide préparé par le ministère de l'Éducation, daté de décembre 1976 et ses amendements. Le travail requis devra être complété pour le 1er mai 1977, selon la proposition en ce sens du commissaire, Jacques Germain, de Pont-Rouge.

## Lévis mérite sa part de la taxe de vente (L.-P. Lainé)

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil



Le conseiller Louis-Philippe Lainé devant la Chambre de commerce

LEVIS — La ville de Lévis, qui bénéficie d'un revenu substantiel provenant de la taxe de vente provinciale, n'a pas à être enviable des autres municipalités qui profitent forcément de retombées importantes. Tel est du moins l'avis que vient d'exprimer le responsable du comité des finances au sein du conseil de ville de Lévis, M. Louis-Philippe Lainé.

Parlant devant les membres de la Chambre de commerce locale, le conseiller municipal Lainé répliquait, de toute évidence, à un commentaire répété, il y a peu de temps, par le maire de Lauzon, M. Jean-Marc Lessard, qui réclame du gouvernement du Québec un nouveau partage du produit de la taxe de vente, pour que chaque municipalité profite de cet argent au prorata de sa population.

Devant ce groupe, représentant en quelque sorte "l'Economic Club" de Lévis et Lauzon, M. Lainé a signalé que la ville de Lévis, pour percevoir des sommes aussi importantes au chapitre de la taxe de vente, a d'abord investi énormément sur la mise en place de l'infrastructure. En 1976, par

exemple, les sommes ainsi perçues par Lévis à ce chapitre étaient de l'ordre de \$1,504,000.

Le représentant municipal de Lévis a aussi donné plusieurs raisons, qui font que la population des municipalités avoisinantes contribue peu à ce revenu pour Lévis. Une analyse, a-t-il mentionné, a démontré qu'à elle seule, la Fédération des caisses populaires fait des affaires qui rapportent au trésor municipal environ un tiers de millions de dollars. Il y a également sept industries importantes établies à Lévis, dont les transactions rapportent à la ville quelque \$292,000.

Comme troisième facteur, a ajouté M. Lainé, il y a les très nombreux commerces d'automobiles établis à Lévis et dont 50 p.c. des affaires sont faites avec des gens de la Rive-Nord. Selon lui, enfin, il y a moins du tiers du revenu de la taxe de vente perçu par Lévis, soit environ \$400,000, qui provient directement du commerce local.

"Il est temps que certaines municipalités de la Rive-Sud cessent d'envier Lévis au sujet du revenu de la taxe de vente. Il faut admettre que Lévis a atteint une envergure régionale sur le

plan des affaires." Encore selon M. Lainé, le présent mode de partage du produit de la taxe de vente entre les municipalités n'a rien d'inéquitable. "Si la région prospère, qu'on en soit heureux et qu'on collabore; sinon, on se nuit à soi-même", a-t-il conclu sur ce sujet.

Dans un autre ordre d'idée, ce même conférencier a profité de l'occasion pour révéler que la ville de Lévis, avec l'aide du gouvernement provincial, réalise une expérience, actuellement, en établissant un nouveau travail d'évaluation des propriétés. Il n'a rien dévoilé toutefois de la nature de ce travail.

Enfin, M. Louis-Philippe Lainé a annoncé la présentation très prochaine d'un règlement municipal devant diminuer la taxe spéciale dans les nouveaux secteurs domiciliaires. On se souvient que Lévis avait décrété une telle mesure, l'automne dernier, mais n'avait cependant pas rencontré l'assentiment de nombreux contribuables. Le conseil municipal s'appuie, cette fois, à donner beaucoup d'information sur le projet, afin de couper l'herbe sous le pied d'opposants pouvant chercher avantage à politiser cette affaire.

## Classement de monuments historiques, priorité pour des citoyens de Beaumont

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Le Comité de promotion du patrimoine de Beaumont, sur la rive sud du Saint-Laurent, entreprend sa deuxième année d'activité avec plusieurs idées en tête, notamment avec un dossier "prioritaire" visant à faire classer monuments historiques l'église, l'ancien presbytère (maintenant utilisé comme école élémentaire) ainsi que le presbytère actuel, trois bâtiments ayant plus de deux siècles d'histoire.

Le président-fondateur, M. Gaston Cadrin, a déclaré, à l'occasion de la première assemblée générale annuelle, que cet organisme est parvenu à une étape de consolidation. Le comité du patrimoine, a-t-il signalé, a peut-être été perçu parfois comme une source d'affrontement, mais ce n'était pas le but visé, a-t-il poursuivi, en mentionnant que ses efforts, même s'ils n'ont pas encore donné de résultats concrets, ont contribué à accroître le degré de sensibilisation de la population à l'égard de l'environnement historique et naturel.

Le comité du patrimoine doit devenir un collaborateur et un conseiller indispensable auprès des divers organismes du milieu, et particulièrement de l'administration municipale, sur toutes questions relatives à la sauvegarde du patrimoine. Le comité poursuivra avec ardeur son activité populaire originale des "Fêtes du patrimoine", en juin, et lui donnera, au fil des ans, un caractère régional.

Ces intentions devaient constituer un certain testament de la part du président-fondateur, qui a insisté pour

quitter le fauteuil présidentiel, afin de pouvoir réaliser des projets personnels et de laisser la chance à d'autres de vivre une expérience "très enrichissante". Le nouveau conseil d'administration, en fait, est formé de sept personnes, dont MM. Gilles Hamel, à la présidence, Gilles Castonguay, à la vice-présidence, et Mme Louise Poisson, qui demeure secrétaire-trésorière.

Aussitôt élus, les nouveaux administrateurs ont clairement manifesté leur intention de poursuivre le travail aussi rapidement que possible. C'est ainsi que l'on peut s'attendre à ce que deux comités soient particulièrement actifs, en 1977, ceux des fêtes du patrimoine et du dossier historique.

En outre, des démarches que le comité se propose d'effectuer auprès du ministère des Affaires culturelles, le groupe projette s'adresser à la corporation municipale pour présenter un inventaire des bâtiments anciens ainsi que des recommandations en vue d'une reconnaissance de certaines zones historiques majeures. Le comité désire notamment étudier un projet de zonage et suggérer une réglementation de la construction dans certaines parties du territoire de Beaumont, très bien pourvu, comme on le sait, de bâtiments anciens de belle qualité.



M. Cadrin félicitant son successeur, M. Gilles Hamel, à gauche



UNIVERSITÉ  
DE SHERBROOKE

### MAÎTRISE EN FISCALITÉ

#### Le programme

Résultat d'une collaboration entre la Faculté d'administration, la Faculté de droit et le Département d'économie de la Faculté des arts, ce programme multidisciplinaire d'études en fiscalité — le premier du genre au Canada — conduit à un diplôme universitaire de 2e cycle, la maîtrise en fiscalité (M.Fisc.).

#### Les candidats

Sont admissibles au programme les personnes déjà titulaires d'un grade universitaire en administration, en droit ou en économie.

#### Durée des études

En principe, la scolarité de la maîtrise en fiscalité s'échelonne sur une période d'un an, soit trois trimestres (à temps plein) de quinze semaines chacun. Cependant, un candidat peut faire ses deuxième et troisième trimestres à temps partiel.

#### Renseignements

Directeur du programme  
Maîtrise en fiscalité  
Faculté d'administration  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke, Québec  
J1K 2R1

Téléphone: (819) 565-3476



La baronne blonde aime

fanci-*tone* de ROUX

15<sup>00</sup>

Elle joue le jeu tout comme elle fait ses mises au casino, et sa chevelure brille d'une façon attrayante sous les feux du soir. Elle aime la douce perfection de la teinture Fanci-*tone* de Roux.

Vous n'êtes peut-être pas une baronne, mais vous pouvez avoir une chevelure aussi brillante. Laissez nos experts créer juste la teinte que vous désirez dans la palette de teintes Roux.

Faites étinceler vos cheveux avec 'New Lights' de Roux qui vous donnera des mèches si joliment. 20.00

R. 77, 3e, Centre-Ville,  
tél.: 524-5121, poste 339

**Daquet**

PLUS PRÈS DE VOUS  
Centre-Ville seulement

PARLEZ  
L'ANGLAIS  
DES LE  
30 avril

Vous voulez parler l'anglais\* le mieux possible et le plus vite possible?

Chez Berlitz vous commencerez à parler l'anglais avec un professeur expérimenté dès la première minute.

**BERLITZ**  
ÉCOLES DE LANGUES

500 Grande-Allée  
Tél.: (418) 529-6161

Services de traduction et d'interprétation.

\*espagnol, allemand, italien, etc. . .

Permis de culture personnelle no. 749585 Ministère de l'Éducation du Québec

DÉBUT DES COURS  
7 FEVRIER  
IL FAUT S'INSCRIRE MAINTENANT  
COURS D'INITIATION AUX  
RELATIONS HUMAINES

NOUS AVONS TOUS LE CHOIX ENTRE:

- 1- Viser un but OU végéter
- 2- L'entregent OU la timidité
- 3- La confiance en soi OU la peur
- 4- L'esprit de décision OU l'indécision
- 5- La maîtrise de soi OU l'énerverment
- 6- Le succès OU l'échec
- 7- La persuasion par la parole OU le trac
- 8- L'enthousiasme OU la tristesse
- 9- La bonne conversation OU les commérages
- 10- Une attitude positive OU des complexes
- 11- L'autosuggestion OU l'abandon aux circonstances
- 12- La culture personnelle OU l'ignorance
- 13- La vie familiale OU la solitude
- 14- Le leadership et le travail d'équipe OU l'isolement
- 15- Améliorer sa personnalité OU demeurer médiocre
- 16- Le bonheur OU le malheur

CENTRE DE RELATIONS HUMAINES  
DE QUÉBEC INC.

(Nouveau nom de l'Institut de Personnalité)  
Palais Montcalm, suite 220  
Québec G1R 3P1

Permis de culture personnelle #669533

POUR RENDEZ-VOUS OU INFORMATIONS  
TELEPHONEZ

Pour information  
le jour: 692-3890 le soir: 524-1976



On faisait beaucoup de portes et d'arches, autrefois. Ainsi, cette porte de glace, sur la photo de gauche, construite dans le bas de la Côte de la Montagne. A droite, l'arche de sapin élevée sur la rue Saint-Jean, par les soins de la boulangerie T. Hethrington.

# Le carnaval de 1894, "le clou" de son siècle

Par Monique DUVAL

De tous les carnivals d'autrefois, celui de 1894 est resté mémorable, et fut incontestablement le plus beau et le plus réussi de tous. Il avait attiré 20.000 visiteurs, et des journalistes new-yorkais et torontois en avaient fait état dans leurs chroniques.

Sans doute la présence du gouverneur général, lord Aberdeen, de sa femme et de leurs deux enfants, une fille et un fils respectivement âgés de 12 et 14 ans, y fut-elle pour beaucoup, d'autant plus qu'ils surent se faire aimer et apprécier, étant de plusieurs manifestations, participant à de nombreuses activités. Peut-on imaginer le "lord anglais", vêtu d'un costume de raquetteur, regarder courir les chevaux sur la glace de la rivière Saint-Charles, ou l'élégante lady, avec sa jupe longue, son bonnet de fourrure et son manchon, décerner elle-même médailles et récompenses aux vainqueurs d'une course en raquettes? Ce fut tout

cela et bien d'autres choses encore qui marquèrent ce fameux carnaval de 1894.

## Affaires et plaisirs de l'hiver

Tout comme le carnaval d'aujourd'hui, le 23e de la série commencée en 1950, ceux d'autrefois étaient organisés et mis sur pied par des hommes d'affaires, qui avaient formé des comités chargés des différents secteurs. Cette année, 1894, le président était Joly de Lotbinière, et il semble qu'il ait pris son rôle très au sérieux.

Ce carnaval dura une semaine. A l'arrivée de lord Aberdeen et de sa famille à la gare du Palais, où on avait érigé une tour Eiffel en sapin (on faisait beaucoup de "monuments" et d'arches en sapin, à cette époque) ce fut un déploiement extraordinaire: dignitaires, délégations horonnes, montagnaises, militaires, raquetteurs étaient venus accueillir les distingués

visiteurs. Fanfares, parades, rien ne manquait.

## Sculpture... historique

Pendant la saison carnavalesque du siècle dernier, il y avait une chose qui frappait beaucoup les gens: ces magnifiques sculptures de glace, évoquant des personnages historiques, et exécutées par de véritables artistes. En 1894, nul autre que le grand sculpteur Louis Jobin se prêta à cette oeuvre pourtant éphémère. Il fit Champlain, Mgr de Laval et Jean de Brebeuf. La cérémonie de dévoilement, qui donnait toujours lieu à de grandes réjouissances, se fit en présence du président Joly de Lotbinière, du lieutenant-gouverneur, A.-P. Pelletier, du maire J.-J. T. Frémont et de nombreux dignitaires. Il y avait une tradition pour ces monuments: ils devaient représenter des personnages historiques, être faits très sérieusement et installés au même endroit, soit en face de la basilique, place de l'ancien marché. Une parade monstre

clôturait cette cérémonie de dévoilement.

Puisque nous parlons monuments, signalons qu'on en voyait un peu partout dans la ville. Tout comme aujourd'hui, l'imagination populaire ne manquait pas de se manifester. Ce qui était très populaire, c'était de sculpter les hommes politiques d'ici et d'ailleurs, tout comme si on voyait, cette année 1977, MM. Trudeau et Lévesque... en glace, avec leur ami commun, le président Carter!

La rue Saint-Joseph était particulièrement prodigue en monuments. La petite histoire raconte que lord et lady Aberdeen, se promenant un jour en carrosse pour le soir de près, eurent le bonheur de contempler un de leurs grands hommes anglais, en glace pour la circonstance, Gladstone. Cette promenade rue Saint-Joseph, avec quelques arrêts pour saluer et complimenter les "artistes", fut coupée par l'attrait qu'exercèrent les fourrures du magasin J.-B. Laliberté. On alla même jusqu'à descendre de voiture et à

entrer dans le magasin. On admira, on toucha les beaux manteaux, mais on se contenta des compliments...

## Décorations

Il ne saurait y avoir de carnivals, de festivals, de réjouissances populaires sans décorations, et Québec n'en manquait pas, au siècle dernier. Une idée qui pourrait peut-être servir encore: l'illumination de la Citadelle et de la terrasse Dufferin, où se donnaient des concerts.

S'il y avait quelques châteaux forts ici et là dans la ville, le plus beau était évidemment celui de la Haute-Ville, en face du parlement, et il constituait le centre de toutes les fêtes, l'attraction principale, d'autant plus qu'on l'utilisait pour s'y promener, et surtout, le mardi-gras, pour l'assiéger, et finalement presque s'en approprier.

## Les sports

Le ski mis à part, tous les sports que nous connaissons et pratiquons aujourd'hui étaient à l'honneur chez nos ancêtres: patinage à l'extérieur et à l'intérieur (il y eut autrefois une patinoire intérieure sur Grande-Allée, près de l'actuel Manège militaire), raquettes, hockey, glissements en traîneaux ou en toboggan, courses de chevaux sur glace, curling, crosse avec patins, courses de bicyclettes, et, pour les favorisés de la fortune et du rang, des promenades en tandem avec de magnifiques attelages.

Pendant la période carnavalesque, les sports prenaient une couleur encore plus animée et joyeuse. Plusieurs descentes et courses se faisaient le soir, aux flambeaux.

## Le grand bal du gouverneur

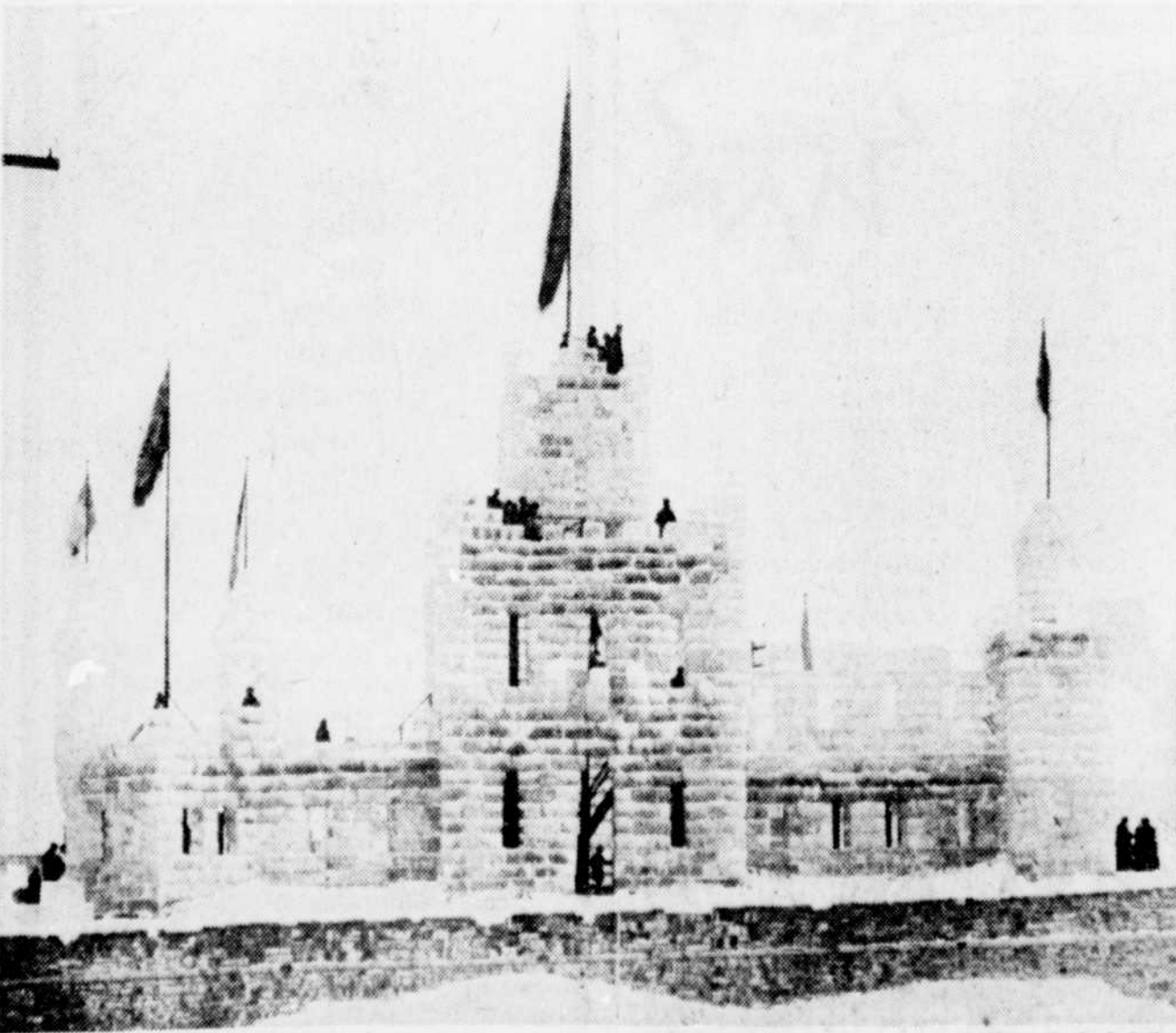
Mais le clou de tout cela fut sans

contredit le grand bal, donné par le gouvernement de la province de Québec, dans le parlement même, sous la présidence de lord et lady Aberdeen. Y étaient conviés des "gens du beau monde", non seulement de la vieille capitale, mais de Montréal, d'Ottawa et même de Toronto.

Dès le début de la soirée, chaque fenêtre était illuminée d'une bougie. Les invités étaient costumés, Marie Stuart saluant gracieusement sa "chère" cousine Elisabeth Ière, tandis que le marquis de Montcalm donnait le bras à la belle Angélique des Meloises, la "Pompadour" du Canada. Henri VIII avait le choix entre ses huit femmes, et Casanova ne savait où donner de la tête avec ces "belles de jour et de nuit", Ninon de Lenclous, Juliette Récamier, Lucrèce Borgia ou madame Tallien. Le marquis de Vaudreuil causait volontiers avec Cléopâtre (pourquoi pas?) et Napoléon Bonaparte trouvait bien jolie la petite Désirée Clary.

Les couples célèbres et éternels, Roméo et Juliette, Tristan et Yseult, Paul et Virginie, Dante et Béatrice étaient fort remarqués... La musique ne cessait de faire valser; à minuit, c'était le grand dîner, après quoi la musique reprenait et on dansait jusqu'au petit jour.

Et voilà ce que fut le carnaval de 1894, qui se termina par un feu d'artifice et par de beaux souvenirs pour nos archives: le temps des crinolines et des pantalons de velours et de dentelles est peut-être terminé, mais la "fête de la chair" (traduction du mot "carnaval") elle, est éternelle. "Que la fête continue!"



Archives nationales du Québec

Dans les années 1890-1896, des bénévoles coupaient la glace sur le fleuve Saint-Laurent (photo du haut), l'acheminaient jusqu'en face du parlement, pour y construire les "palais de glace" du temps. Sur la photo ci-haut, le "château fort" du carnaval de 1894.

## Des glaces du fleuve naissaient les palais d'antan...

On les appelle aujourd'hui "palais de glace". Hier, c'était des "châteaux forts" dont la destinée finale, au soir du mardi-gras, était d'être véritablement assiégés par des militaires, des raquetteurs, tous dans l'esprit de la fête carnavalesque.

Pratiques, nos ancêtres l'ont toujours été, et les carnivals de la fin du siècle dernier sont une autre manifestation de cette débrouillardise qui les animait. Ainsi, les archives nous racontent-elles que, pour la construction du château fort, qu'on érigeait le long du mur, face au parlement, des hommes allaient eux-mêmes sur le fleuve couper la glace, qu'ils transportaient ensuite sur le chantier. Nous avons tout lieu de croire qu'ils faisaient cela gratuitement en 1890, 1892 ou 1894, puis à peine quelques années auparavant — le dernier pont de glace remonte à 1882 environ — les hommes appelés par le grand-voyer pour la construction du pont de glace entre Québec et Lévis exécutaient leur travail sans aucune rémunération.

On dit qu'au siècle dernier, les citoyens de Québec s'amusaient ferme pendant le carnaval, et ces "expéditions" sur le Saint-Laurent glacé faisaient sans doute partie du folklore carnavalesque. Mais les coupeurs de glace n'avaient pas de "p'tit coup" pour se réchauffer, car n'existaient évidemment plus ces "buvettes", petites cabanes en bois, que des vendeurs de boissons se permettaient d'installer en plein milieu du fleuve, à l'époque des ponts de glace.

La loi n'avait pas prévu cette "participation" aux joies de l'hiver, et la mer était considérée comme un "no man's land", si bien qu'on pouvait y faire n'importe quoi, "les pouvoirs publics n'ayant pas juridiction sur ce territoire et la loi étant mal instaurée ou contestée" (P.G. Roy). Il fallut l'arrivée au pouvoir de François Langelier, à la mairie de Québec, en 1882, pour régler cette question et abolir ces "buvettes", source de désordre.

D'ailleurs les ponts de glace disparurent à peu près vers ces années, car nous possédons des illustrations qui font état des courses en canots sur le Saint-Laurent, notamment en 1894, où quatre embarcations se disputaient le championnat: le "Lord Dufferin", le "Voltigeur", la "Princesse Louise" et l'"Oiseau de neige". Le "Lord Dufferin" fut vainqueur en traversant en neuf minutes.



Archives nationales du Québec

Le monument Gladstone, sculpté dans la belle glace "vive", tel que lord et lady Aberdeen purent le contempler, en 1894, lors de leur promenade sur la rue Saint-Joseph.

## Le député conservateur Reynolds démissionnera



Le député John Reynolds démissionnera sous peu pour occuper une importante fonction auprès d'une compagnie américaine.

OTTAWA (PC) — Un septième comté pourrait s'ajouter à la liste des circonscriptions fédérales où se tiendront des élections partielles, le printemps prochain.

Le député conservateur de Burnaby-Richmond-Delta (Colombie-Britannique), M. John Reynolds, a annoncé hier qu'il démissionnerait sous peu de la Chambre des communes. M. Reynolds a cependant précisé au cours d'une conférence de presse qu'il continuera à siéger tant que les travaux du comité qui étudie le système des députés canadiens, comité dont il est membre, n'auront pas été complétés. On prévoit que ce comité remettra son rapport au printemps.

Actuellement, six circonscriptions n'ont pas de représentants aux Communes et cinq de celles-ci sont situées au Québec.

## Désaccord entre Ottawa et Québec au sujet de l'attribution d'un contrat

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral vient officiellement de demander au gouvernement du Québec de reconsidérer sa décision de procéder à un nouvel appel d'offres pour l'attribution du contrat de construction de l'usine d'épuration de la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO), à Templeton.

La requête du fédéral est contenue dans une lettre adressée par le président de la Commission de la capitale nationale (CCN), M. Pierre Juneau, au ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, et rendue publique aux Communes hier.

Le 21 janvier dernier, M. Morin avisait le président de la CRO, M. Jean-Marie Séguin, de la décision du gouvernement québécois d'annuler l'octroi du contrat pour la phase I de ce projet, au coût de \$28,5 millions, au plus bas soumissionnaire, la firme V. K. Mason, d'Ottawa, parce que celle-ci n'était pas québécoise.

Dans sa réponse, M. Juneau dit craindre que la décision du Québec de procéder à un nouvel appel d'offres ne retarde les travaux de construction d'environ six mois et, conséquemment, ne pro-

voque une augmentation substantielle des coûts du projet, actuellement estimé à \$120 millions.

### Argument

Pour M. Juneau, le principal argument invoqué par M. Morin pour révoquer le choix de la firme ontarienne est inadmissible puisque jamais, selon lui, dans les ententes tripartites (CCN-CRO-gouvernement du Québec) portant sur la construction de cette usine, il n'a été question d'une clause restreignant le choix des soumissionnaires à des firmes québécoises.

"Il nous semble clair, écrit M. Juneau, que les règles du jeu sur lesquelles les trois partenaires se sont entendus ne comportaient aucune règle d'exclusion ou de préférence."

De plus, souligne M. Juneau, la firme K. V. Mason, dont la soumission était de \$1,4 million inférieure à celle de son plus proche concurrent, s'était engagée à recruter 100 p.c. de son personnel au Québec, à octroyer 99,4 p.c. des sous-contrats à des entrepreneurs du Québec et même à acheter tous les matériaux requis de fournisseurs du Québec.

Le ministre Morin avait

également objecté que les soumissions acceptées par le comité technique tripartite dépassaient de beaucoup les prévisions des experts.

A cela, M. Juneau répond que le retard apporté au début des travaux qui découlerait de la décision du Québec serait beaucoup plus coûteux que celui dû à l'inflation des coûts des matériaux.

M. Juneau conclut en demandant à M. Morin de confirmer la décision du comité technique tripartite d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, "dans l'intérêt... des contribuables québécois et de ceux de la région de l'Outaouais".

### L'entente

L'entente pour la construction de l'usine d'épuration de la région de Hull-Gatineau-Aylmer avait été signée le 30 avril 1971 par le gouvernement du Québec, la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO), et la Commission de la capitale nationale (CCN).

L'entente prévoyait que le fédéral contribuerait au financement du projet dans une proportion de 50 pour cent, alors que l'autre moitié des coûts serait assumée par la CRO et le gouvernement

du Québec grâce à un prêt à taux préférentiel de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Le coût total du projet est de \$120 millions.

Présentement, l'agglomération de Hull-Gatineau-Aylmer ne possède aucun système de traitement des eaux de sorte que les égouts se déversent directement dans la rivière Outaouais.

L'intervention de M. Juneau dans ce dossier, ainsi que celle de M. André Ouellet, le ministre fédéral de

l'habitation, risque d'ouvrir une nouvelle brèche dans les relations entre Québec et Ottawa, déjà passablement orageuses.

En effet, répondant à une question du député libéral de Gatineau, M. Gaston Clermont, M. Ouellet a soutenu que la décision du Québec dans ce dossier était "inacceptable", étant donné les coûts supplémentaires qu'elle occasionnerait pour les contribuables du Québec.

## D. Macdonald accélère les débats du bill C-22

OTTAWA (PC) — Parce qu'ils considèrent qu'on a suffisamment discuté de ces questions fiscales, et surtout parce que les Canadiens devront remettre bientôt leurs rapports d'impôt, les libéraux ont proposé hier de limiter à huit heures la durée des débats parlementaires sur le bill C-22.

Le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, a défendu une motion de clôture alléguant que certains groupes de députés ont retardé indûment les discussions sur ce bill.

La motion a été approuvée par 110 voix contre 64. Ont voté contre: 49 conservateurs, 11 néo-démocrates et quatre créditistes. Les libéraux ont été les seuls à voter en faveur.

Le bill C-22 prévoit de nombreuses modifications au régime fiscal dont les plus importantes sont: l'augmentation des déductibles sur les régimes d'épargne de retraite enregistrés, qui passeront de \$2,500 à \$3,500, l'augmentation des déductibles prévus pour la garde des enfants, qui seront portés de \$500 à \$1,000 par enfant, l'abolition de la taxe spéciale de 10 pour cent sur les revenus de \$30,000 et plus, taxe mise en vigueur par les contrôles anti-inflation.

On estime que les contribuables pourraient épargner près de \$15 millions cette année en vertu de ce nouveau régime fiscal.

L'opposition n'a pas manqué de réagir à cette motion de clôture en faisant remarquer que la Chambre n'a consacré que quatre jours et demi à l'étude de ce projet de loi.

Pour sa part, le leader des conservateurs en Chambre, M. Walter Baker, a reproché au gouvernement de manquer de cohésion dans l'établissement de ses priorités et a affirmé que son parti n'avait pas à supporter la stupidité des libéraux ni à appuyer cette motion.

Le chef des néo-démocrates, M. Ed Broadbent, a cité quant à lui une série de statistiques tendant à démontrer que ces modifications au régime de l'impôt sur le revenu profiteront davantage aux gens riches qu'aux gens pauvres et s'est donc inscrit en faux contre la motion et contre le projet de loi.

Le porte-parole des créditistes, M. C.-A. Gauthier du comté de Roberval, a tout d'abord indiqué "qu'il n'aimait pas être clôturé" et a accusé les libéraux d'agir comme des dictateurs.

# Chez gilemieux la Vente Carnaval ROY c'est le temps d'en profiter.

Réfrigérateur Sans-Givre de 15 pi. cu. de capacité avec moteur-compresseur garanti 10 ans.

Demi-tablettes en porte-à-faux et garde-viande de 7 jours.

\*Frost-Clear®

Réfrigérateur Apollo RFC 15 PRIX CARNAVAL!

Horloge numérique pouvant contrôler la mise en route du four et la durée de cuisson.

Parois de four à Action Nettoyante

Grand tiroir de rangement

Cuisinière Venus CC-353 PRIX CARNAVAL!

Cuisinière Satellite CR-343 PRIX CARNAVAL!

Laveuse WPD 18 et Sécheuse DTP 11 \$589.95 la paire Prix Carnaval

Minuterie de contrôle du four avec présélection de l'heure de départ et arrêt automatiques.

Porte de four amovible

L'un des plus grands fours que vous puissiez acheter.

Les appareils de buanderie les plus avantageux probablement offerts sur le marché

- ✓ laveuse à 2 vitesses
- ✓ choix de niveau d'eau
- ✓ couvercle barré à l'essorage
- ✓ cuve de 18 lbs. de capacité
- ✓ 3 cycles de séchage minutés
- ✓ filtre à charpie
- ✓ cuve grande capacité
- ✓ air froid.

# ROY

pour combler la reine du foyer.

prestige

Chez

# gilemieux

Généreuses allocations d'échange.

15, RUE ST-LOUIS, LEVIS - TEL.: 837-8821

Si vous voulez plus d'avenir et moins d'impôts, adoptez un Régime d'épargne-retraite du Trust Royal.

Mais faites vite: la date limite pour fins d'impôt 1976 est le 1er mars.

Régimes d'épargne-retraite Trust Royal

1120 Chemin St-Louis, Sillery, 681-7241  
 Centre d'Achats Place Laurier Ste-Foy, 658-1013  
 et 1874 d'Estimauville, Québec, 667-7318  
 Autres bureaux à Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke et Jonquière.

Lun.-ven. 8.45 am - 4.45 p.m.  
 Lun.-mer. 9.00 am - 5.00 p.m.  
 Jeu.-ven. 9.00 am - 5.00 p.m.  
 Samedi 9.00 am - 5.00 p.m.

chronique du jour

# Chèques d'aide sociale le premier du mois

A compter d'aujourd'hui, les bénéficiaires de l'aide sociale peuvent toucher leur chèque dès le premier du mois. Cette modification au calendrier de distribution de ces chèques a été annoncée la semaine dernière par le ministre des Affaires sociales le Dr Denis Lazure.

Cette mesure devrait faciliter l'administration du budget puisque beaucoup de comptes sont payables le premier du mois.

Si toutefois le premier jour du mois tombait un jour de fin de semaine ou un jour férié, le ministre a fait savoir que ce chèque serait livré le dernier jour ouvrable précédant le premier du mois.

## Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc le jeûne dure depuis 8 jours

La grève de la faim entreprise par un syndiqué de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal dure depuis huit jours.

On sait que cet employé, également membre du conseil d'administration de l'hôpital est appuyé par la direction, par les médecins de l'hôpital qui ne sont pas d'accord pour que cet hôpital se consacre désormais aux malades chroniques.

Hier, le jeûneur, M. Ernest Auclair, a fait parvenir un télégramme au ministre Lazure. Il y rappelle que le service d'urgence de cet hôpital a reçu depuis 5 ans, 125.585 patients. Il demande au ministre ce qui arrivera à ces patients dans l'avenir. "Combien iront mourir devant les portes barricadées des urgences des super-hôpitaux?" demande-t-il.

Une rencontre doit avoir lieu le 7 février entre le ministre Lazure et le syndicat.

D'après un journal de Montréal, il est possible que cette grève de la faim fasse bouler de neige dans cette institution. On y compte 875 syndiqués.

Le cas de cet hôpital est intéressant dans la mesure où des situations de ce genre risquent de se produire ailleurs. Il deviendra en effet impé-

rieux de modifier la vocation d'autres hôpitaux. Dans l'ensemble du Québec, on dispose d'un surplus de lits pour soins de courte durée, alors que dans certaines régions (c'est le cas de Montréal), les places pour malades chroniques sont insuffisantes.

## Octrois au centre de recherche de toxicologie au CHUL

Une subvention vient d'être accordée par le ministre des Affaires sociales au centre régional de toxicologie du CHUL dirigé par le Dr Albert Nantel. Ces crédits serviront à mettre sur pied un centre de documentation et à développer le secteur des analyses de laboratoire.

Le centre de documentation de ce centre régional aura la responsabilité de recueillir et d'analyser la documentation sur la toxicologie industrielle, de définir la composition normale de certains produits, de mettre au point des méthodes d'analyses sûres.

Le laboratoire sera amélioré pour offrir aux travailleurs exposés à l'intoxication un service d'analyse des produits. On disposera d'un meilleur équipement et on pourra embaucher du nouveau personnel.

## Médecins soviétiques: la petite semaine

Aucun médecin soviétique ne travaille plus de 41 heures par semaine. Le Dr Nadezhda Grigorieva qui est présidente du syndicat des travailleurs de la santé en Union soviétique a fait cette déclaration au cours d'un congrès des travailleurs de la santé à Moscou la semaine dernière.

On compte 60.000 hôpitaux en Union soviétique. Le rapport entre le nombre de médecins et la population est le plus élevé au monde.

Les travailleurs des départements de radiothérapie ou de fluorographie ont des semaines de travail plus courtes encore. Certains départements de radiologie ont une semaine de travail de 24 heures.

# Davis verra René Lévesque vendredi

TORONTO (PC) — M. William Davis, premier ministre de l'Ontario, aura un entretien privé, vendredi, avec M. René Lévesque, dans la ville de Québec.

M. Davis sera, en fin de semaine, l'invité du Comité

lieu dans le bureau du chef du Parti québécois, ajoutant que cette rencontre a été organisée en commun par le ministre des Finances de l'Ontario et son collègue du

Québec. Par ailleurs, M. Davis prendra part à plusieurs activités du carnaval, notamment le bal de la reine et le défilé du carnaval.



Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis.

du Carnaval de Québec.

Le Cabinet du premier ministre ontarien précise que la rencontre entre les deux chefs de gouvernement aura

## DISTRICT ÉLECTORAL DE: TASCHEREAU

Rapport sommaire des dépenses électorales de M. MARCEL DROUIN

Nom du candidat officiel

CANDIDAT: UNION NATIONALE

Parti reconnu ou indépendant

aux élections générales du 15 novembre 1976

1. Dépenses personnelles du candidat .....	
2. Location de locaux .....	\$175.00
3. Services .....	3075.00
4. Frais de voyage et louage de voitures .....	
5. Articles fournis .....	119.80
6. Publicité .....	1477.00
7. Créances contestées .....	

TOTAL: \$4846.80

Signé: MAURICE HAMEL

Nom de l'agent officiel

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION  
DUDIT DISTRICT ÉLECTORAL  
LUCIEN ST-LAURENT

(ANN.)

## DISTRICT ÉLECTORAL DE: TASCHEREAU

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. RICHARD GUAY

Nom du candidat officiel

PARTI QUÉBÉCOIS

Parti reconnu ou indépendant

aux élections générales du 15 novembre 1976.

1. Dépenses personnelles du candidat .....	\$ 567.14
2. Location de locaux .....	1,125.00
3. Services .....	2,197.27
4. Frais de voyage et louage de voitures .....	
5. Articles fournis .....	6,078.99
6. Publicité .....	2,052.00
7. Créances contestées .....	

TOTAL: \$12,020.40

Signé: SUZANNE MARTEL

Nom de l'agent officiel

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION  
DUDIT DISTRICT ÉLECTORAL  
LUCIEN ST-LAURENT

(ANN.)

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 21h.

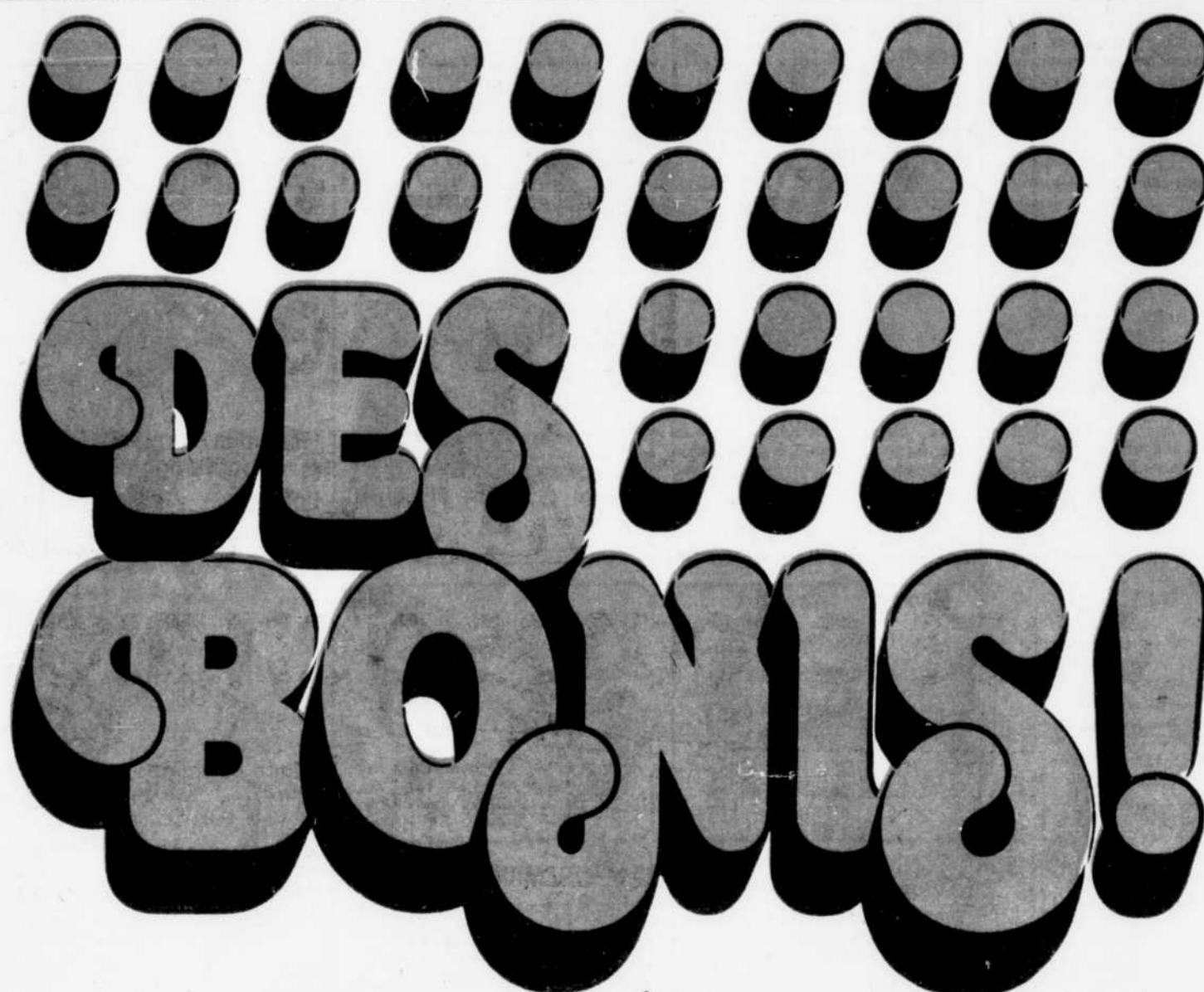
## Nos costumes sur mesure en solde \$184 et \$199.

Ne laissez pas passer notre offre, elle est si avantageuse! Nos complets coupés à vos mesures, dans des tissus d'excellente qualité, sont à l'année longue un excellent achat, mais c'est le moment de faire cet achat dans les conditions les plus agréables, avant que la bousculade du printemps ne vienne nous surcharger. Pantalon supplémentaire, \$59. Gilet, \$39. Supplément à partir de la taille 47.



HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste Foy  
2 hrs station. gratuit, Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville



20 PRIX SPÉCIAUX DE \$100,000

ET

10 PRIX SPÉCIAUX DE \$25,000

ont été ajoutés au 2e tirage

12 \$1 Million & jusqu'à 150,000 prix offerts

Vingt prix spéciaux de \$100,000 et dix prix spéciaux de \$25,000 ont été ajoutés au deuxième tirage de Loto Canada. Il n'y a qu'une seule série dans le deuxième tirage de Loto Canada et on vous offre maintenant 12 grands prix de \$1 Million, 28 de \$100,000 et 10 de \$25,000 chacun. Tous les grands prix et les prix spéciaux seront attribués!

Achetez vos billets, dès maintenant, dans les banques, les caisses populaires, la plupart des compagnies de fiducie, certaines caisses d'économie et chez nos détaillants partout au Canada. Vos chances de gagner sont meilleures que jamais auparavant!



Loto Canada

# L'adoption d'enfants haïtiens: un jeu de cache-cache

par Ghislaine RHEAULT

C'est avec des pincettes, et à pas de tortue, que les représentants du Québec en Haïti, de même que l'ambassade du Canada à Port-au-Prince, se débattent pour le cas des enfants adoptés par des Québécois et qui attendent depuis plus d'un an un passeport pour sortir du pays.

Dans cette affaire confuse, il semble bien en effet que les subtilités diplomatiques aient pris le pas sur le sort de ces enfants.

On sait qu'au moins douze enfants légalement adoptés par des Québécois sont victimes de cette situation confuse. Toutefois, d'après les informations obtenues de l'ambassade du Canada à Port-au-Prince, il semble qu'environ dix-huit autres dossiers d'adoption (ce qui porte le nombre d'enfants à trente) soient restés en plan depuis juin 1975, alors que le gouvernement haïtien fermait ses portes à l'adoption internationale.

Dans le cas des dix-huit autres, on n'est pas sûr du nombre d'adoptions légales prononcées. Une autre agence que l'agence Enfance Tiers-Monde, dont LE SOLEIL a déjà relaté les débordements, a également engagé des démarches il y a bientôt deux ans pour faire adopter des enfants haïtiens. Il s'agit de "Welcome A Child" de Montréal.

Un mois... peut-être deux...

Rejoins par téléphone à Port-au-Prince, les chargés de l'immigration pour le Québec, M. Petroff, et pour le Canada, M. Holm, n'ont pu fournir que des réponses évasives aux questions que soulève cette épineuse histoire.

En l'absence de son supérieur, M. Julien Aubert, délégué du Québec à Haïti, le chargé d'immigration, M. Petroff, a précisé qu'il faudrait attendre un mois, peut-être deux avant de savoir à quoi s'en tenir. Après avoir affirmé que ce dossier ne le regardait pas, il ne s'est guère aventuré en précisant qu'il y avait très peu de temps que la délégation avait été saisie de cette question... que son étude n'est pas encore avancée... "Nous fonctionnons en étroit rapport avec l'ambassade canadienne à Port-au-Prince", ajoute-t-il. Il ne peut toutefois préciser combien d'enfants sont dans la situation décrite... et ne sait pas davantage ce qu'il advient de ces enfants.

(Précisons, à la "décharge" des Québécois en poste en Haïti, que la délégation a été ouverte en septembre dernier... il y a donc quatre mois.)

La meilleure filière: un avocat haïtien

De son côté, le chargé de l'immigration à l'ambassade canadienne qui a été saisi de ce dossier, M. Holm, rappelle les implications "diplomatiques" de cette affaire. "On ne peut pas dire au gouvernement haïtien quoi faire. Si on poussait trop avant les interventions gouvernementales, ajoute-t-il, on pourrait davantage nuire qu'aider à résoudre le problème. La loi est une chose et le règlement

d'une affaire semblable une autre chose. D'après M. Holm, la meilleure façon de régler le problème, c'est encore de s'adresser à un avocat du pays qui a des contacts avec l'administration.

On sait que certains parents québécois ont déjà établi de tels contacts. D'autre

part, le ministère québécois des Affaires sociales a établi des communications avec le ministère haïtien des Affai-

res sociales. Elles ont donné jusqu'ici peu de résultats.

Entre la délégation du Qué-

bec en Haïti et l'ambassade canadienne, il semble qu'il n'y ait eu qu'une seule rencontre à ce sujet.

Entre-temps, des parents reçoivent épisodiquement des nouvelles de leur enfant par touristes interposés.

## MIRACLE MART

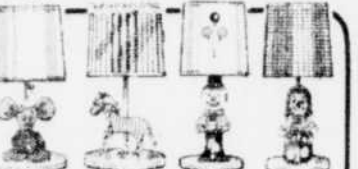
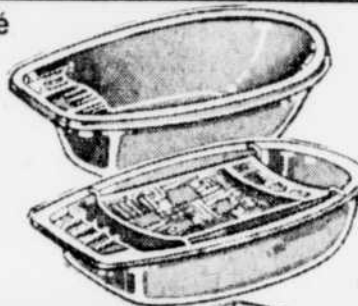
nous achetons avec autant de soin que vous

# Maman, c'est de nouveau la grande vente de 10 jours pour bébés!

### Choix de baignoires pour bébé

Large baignoire en plastique pour les bébés jusqu'à 1 an. Porte-savon à même. Orange. **666** ch.

Baignoire en plastique avec siège de sûreté et double appuis-tête pour garder la tête hors de l'eau. **499** ch.



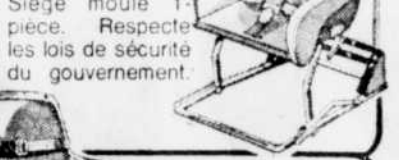
### Siège d'auto Trav'l Guard

**3495** ch. Siège moule 1-pièce. Respecte les lois de sécurité du gouvernement.



### Lampes pour enfants

Basé en plastique. Environ 19" de hauteur. Dessins variés. **799** ch.



### Economisez 3.00!

Ord. 6.99 Notre prix de vente **399** ch.

Siège d'aisance Siège en plastique avec pot amovible. Blanc, vert, ton or.



### Siège deluxe

Siège en plastique avec appui-bras et pieds. Motif vert avocat ou blanc. **599** ch. Siège 4 positions. (non illustré) Ord. 4.79... 3.44 ch.



### Modèle ajustable

**699** ch.

### Siège-pot

**199** ch.



### Economisez 2.00! Couches Curity

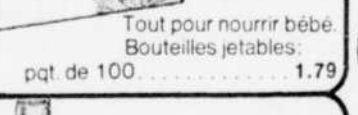
Ord. 8.99 Notre prix de vente **699** ch.

Couches extensibles en coton gaze. Blanc. Paquet de 12.



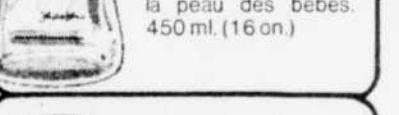
### Savon Baby's Own

**.69** pqt. Paquet de 3 pains de savon doux pour bébé.



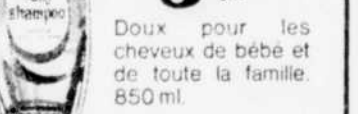
### Nécessaire de biberons Playtex

**659** le paquet. Tout pour nourrir bébé. Bouteilles jetables. pqt. de 100 1.79



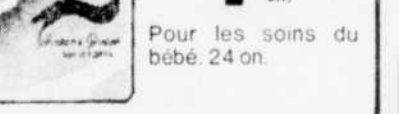
### Huile pour bébés Johnson

**215** ch. Doux et calmant pour la peau des bébés. 450 ml. (16 on.)



### Shampooing pour bébé Johnson

**309** ch. Doux pour les cheveux de bébé et de toute la famille. 850 ml.



### Poudre Johnson pour bébés

**199** ch. Pour les soins du bébé. 24 on.



### Formule Enfalac

**1449** boîte de 24. Lait de formule spéciale en canettes de 15 onces. .61 ch.



### Formule Similac

**1449** boîte de 24. Lait de formule spéciale en canettes de 15 onces. .61 ch.



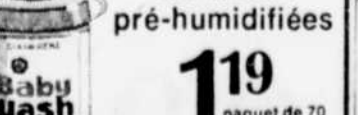
### Coton-tiges Q-Tip

**.99** pqt. Très pratique quand on a un bébé chez soi 270 par paquet.



### Gelée de pétrole Vaseline

**129** ch. Douce et calmante. 16 onces.



### Serviettes pré-humidifiées

**119** paquet de 70. Paquet de serviettes de papier humides pour les soins hygiéniques du bébé.



### Couches Pampers

Toddler, pqt. de 12 **139** ch. Nouveau-né, pqt. de 30 **179** ch. De jour, pqt. de 30 ou ex-absorbant pqt. de 24 **239** ch.



### Pyjamas extensibles d'aspect denim

Monopiece en coton et nylon. Bleu, orange, jaune avec garnitures blanches. P.G. **3.22** ch.

### Tee-shirt à manches courtes

**2 pour 322** Tee-shirt en polyester avec boutons-pression aux épaules. Uni ou imprimé 1.2.3

### Pataugeuse en coton

Coton denim broissé avec boutons-pression à la fourche. Bleu, rouge, jaune. 12, 18, 24. **3.22** ch.

### Pyjamas au motif nautique

Combinaison en ratine avec boutons-pression au dos. Garnitures rayées. Rouge-blanc, bleu-blanc. 1.2. **3.22** ch.

### Pyjamas en ratine au motif Doggie

Combinaison extensible avec glissière devant. Jaune ou turquoise avec blanc. 1.2. **3.22** ch.

Au choix **322** ch.

### Pyjamas à rayures

Pyjamas en ratine de coton et nylon extensible. Rayures multicolores avec bordure jaune ou blanche. P.G. **3.22** ch.

### Tee-shirts à manches courtes

**2 pour 322** Mélange coton et polyester. Boutons-pression aux épaules. Motifs ou uni. 12, 18, 24.

### Salopettes en coton broissé

Coton denim. Bretelles ajustables, boutons-pression à la fourche. Bleu, rouge, jaune. 12, 18, 24. **3.22** ch.

### Pyjamas 1-pièce Cowboy

**399** ch. Ratine extensible à motif de "cowboys" et "cowgirls". Boutons-pression au dos. Jaune avec orange, vert ou turquoise. 1.2.3

<b>Baignoire en plastique pour bébé</b> Ord. 4.49 Notre prix de vente <b>299</b> ch. Avec 2 range-savon. Rebords de sécurité. Blanc ou jaune.	<b>Seau à couches deluxe</b> Ord. 3.99 Notre prix de vente <b>299</b> ch. Pour 18 pintes et 3 douzaines de couches. Blanc ou jaune.	<b>Culottes en ratine</b> Ord. .59 Notre prix de vente <b>3 pour 144</b> Choix de blanc, jaune, turquoise. 1.2.3.	<b>Culottes en plastique Softee</b> Ord. 3.25 Notre prix de vente <b>6 pour 199</b> Vinyle doux et confortable. Blanc. P.M.G.T.G.	<b>Camisole avec boutons</b> Ord. 1.09 Notre prix de vente <b>3 pour 255</b> Manches courtes. Blanc. 3.6.12.	<b>Camisole imprimée</b> Ord. 1.19 Notre prix de vente <b>3 pour 288</b> Manches courtes. 3.6.12.	<b>Lit d'auto pliant deluxe</b> <b>1799</b> ch. Armature chromée, intérieur et matelas piqués.
<b>Douce couverture de finette</b> Ord. 1.69 Notre prix de vente <b>144</b> ch. Finette de coton très doux. Rose, bleu, blanc, jaune. 30"x40"	<b>Bavette couvre-tout avec manches</b> <b>133</b> ch. Extérieur en ratine, endos de plastique.	<b>Bavette couvre-tout sans manches</b> <b>133</b> ch. Extérieur en ratine, endos de plastique.	<b>Bavettes en ratine variées</b> <b>3 pour 188</b> Couleurs variées. Ratine de coton.	<b>Culottes à boutons-pression</b> Ord. .99 Notre prix de vente <b>3 pour 199</b> Culottes Softee en vinyle avec boutons-pression. N.N., P.M.	<b>Serviette en ratine à capuchon</b> <b>266</b> ch. Idéal pour le bain de bébé. Garnitures de petits carreaux.	<b>Couches de finette blanche</b> <b>499</b> ch. Lavable à la machine. 26"x26". Boîte de 12.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

**FOURRURES**  
Pour tous genres de réparations. Communiquer avec:  
Charles Lebouthillier  
tél: 525-5583

**Volare**  
La voiture la plus vendue à Québec

**Universel auto**  
Chrysler et Plymouth  
777, 1re Avenue  
Limoulu  
525-5111  
là, y'a du service!

**CHARGEX** ou **Master Charge**

Les Galeries Charlesbourg,  
Charlesbourg, Québec

Place Ste-Foy, 2440 boul. Laurier  
Ste-Foy, Québec

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

**ACH**  
Achetez vos billets pour les matchs des Canadiens au comptoir TRS des magasins Miracle Mart.

# Une ambiguïté favorise le secteur scolaire anglophone

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil  
SEPT-ÎLES — Les autorités

scolaires de Sept-Îles et de la  
régionale du Golfe veulent  
que le gouvernement clarifie  
le statut des étudiants de

confessionnalité "autre" que  
catholique et protestante qui  
fréquentent les écoles du  
Québec.

Au moins cinq dirigeants  
scolaires de la région discu-  
teront de cette question au-  
jourd'hui à Québec avec M.

Pierre Benjamin, le chef de  
cabinet du ministre de l'Édu-  
cation, et ils espèrent trouver  
enfin un moyen pour que

cessent les nombreuses fui-  
tes d'étudiants vers le sec-  
teur anglais, surtout à Sept-  
Îles.

Depuis quatre ou cinq ans,  
les commissions scolaires  
francophones et catholiques  
de la région ont perdu des

dizaines d'étudiants qui se  
sont inscrits dans les écoles  
anglaises, n'obtenant pas  
aux lois 22 et 27, ou exploi-  
tant quelques imprécisions  
dans ces lois, ou les interpré-  
tant à leur manière.

L'année dernière, la com-  
mission scolaire locale de  
Sept-Îles avait réagi vive-  
ment envers les transfuges,  
adoptant même une résolu-  
tion pour utiliser l'injonction  
si nécessaire pour que des  
enfants reviennent au ber-  
ceau, soit dans les écoles de la  
majorité française.

La régionale du Golfe qui,  
cette année, réorganise tran-  
quillement son secteur an-  
glais et pense encore à une  
troisième école polyvalente  
pour Sept-Îles, a vite décou-  
vert que la question de la  
confessionnalité lui faisait  
perdre des étudiants et qu'il  
s'agissait là d'un point à  
éclaircir absolument avec le  
ministère.

MM. Jean-Claude Roy et  
Léopold Lavertu, respectivement  
président et directeur  
général de la régionale, affir-  
ment, les derniers chiffres en  
mains, que 228 des 366 étu-  
diants de l'école secondaire  
anglo-protestante Queen El-  
izabeth High School, de Sept-  
Îles, sont en réalité des étu-  
diants francophones et catho-  
liques; certains se trouvent  
là depuis plusieurs années,  
d'autres ont suivi le chemin  
déjà battu avec le temps et  
fréquentent cette institution  
depuis septembre.

"C'est une école anglo-  
protestante où la majorité est  
catholique et francophone",  
répète M. Roy. La démarche  
est simple: des parents sig-  
nent une déclaration com-  
me quoi leurs enfants sont de  
confessionnalité ni catholi-  
que ni protestante, mais plu-  
tôt "autre", et ils sont accep-  
tés à la commission scolaire  
protestante (et anglaise).

Ainsi, les commissions sco-  
laires francophones et catho-  
liques voient diminuer leur  
clientèle, perdent certaines  
subventions, et le système  
maintient en place des com-  
missions scolaires anglo-  
protestantes sans véritable  
clientèle.

Si le gouvernement se ren-  
dait au désir des dirigeants  
scolaires de Sept-Îles, il dé-  
créterait que les étudiants de  
confessionnalité "autre" doi-  
vent fréquenter les écoles  
francophones, puis conclure  
des ententes pour exempter  
ces étudiants des cours de  
morale "comme on le fait  
déjà pour nos étudiants qui  
sont Témoins de Jéhovah", a  
dit M. Roy.

## Grève vite terminée

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Après une  
journée de débrayage, un  
nouveau syndicat regroupant  
environ 35 employés de l'A-  
battoir Bellechasse-  
Dorchester, à Saint-Charles,  
sur la Rive-Sud, a négocié un  
contrat de travail accordant  
une augmentation immédiate  
de \$0.50 par heure, rétroac-  
tivement au 1er mai 1976.

Les syndiqués, qui avaient  
quitté le travail vendredi  
dernier, sont retournés à l'u-  
sine, hier matin, après avoir  
accepté unanimement une  
nouvelle proposition de la  
partie patronale sur la clause  
monétaire. Les représentants  
syndicaux et patronaux ont  
discuté pendant la fin de  
semaine et sont arrivés à une  
entente vers 18h dimanche  
soir.

Une reprise de la négocia-  
tion est cependant prévue,  
afin de discuter d'une nou-  
velle clause monétaire pour  
le 1er mai prochain, a révélé  
hier l'agent d'affaires à l'em-  
ploi de la FTQ (Fédération  
des travailleurs du Québec),  
Mme Jeannine Gonthier.

Pour son premier contrat  
de travail, ce groupe formant  
la section 298 de l'Union des  
employés de services (affilié  
à la FTQ), se considère satis-  
fait, bien que la négociation  
se poursuivait depuis déjà  
plusieurs mois et avait même  
atteint l'étape de la concilia-  
tion.

Outre l'augmentation qui  
s'ajoutera à un taux moyen  
ne dépassant guère \$3.25, ces  
travailleurs ont aussi gagné  
certains avantages concer-  
nant notamment les vacances  
annuelles et les congés  
fériés.

L'entente a mis fin, en  
effet, à un climat qui s'était  
passablement envenimé, ven-  
dredi dernier, alors que deux  
syndiqués avaient dû être  
hospitalisés pendant quel-  
ques heures. Un camion de  
l'entreprise avait alors foncé  
sur la ligne de piquetage. Le  
même jour, une secrétaire  
(non syndiquée) a aussi levé  
la main sur l'agent d'affaires  
syndicaux.

## MIRACLE MART

nous achetons avec autant de soin que vous

# Maman! Regarde! 10 jours d'aubaines et de bonne idées... juste pour bébé!

Economisez  
1.33!  
Combinaison en  
acrylique avec  
capuchon

Ord. 5.99  
Notre prix de vente  
**4.66**  
ch.

Ensemble monopiece  
qui s'attache à la taille.  
Boutonniers à l'avant.  
Choix de couleurs. 1  
grandeur.



Pyjamas  
Dr. Denton  
en coton

**3.99**  
ch.

Boutons-pression de-  
vant et derrière. Se-  
melles en plastique.  
1, 2, 3, 4.



Dormeuse  
**3.99**  
ch.

100% acrylique.  
Glissière à l'a-  
vant. Ton aqua ou  
maïs. P.M.G.



Pare-chocs 6-pces  
Coussins sécurita-  
ires. Recouvrement  
lavable. **7.88**  
ens.

Lit blanc avec simple abattant pour plus de  
sûreté. Ressort 2-positions, rail à mordiller  
aux côtés et extrémités. Roulettes. Matelas  
ferme et confortable.

Economisez  
**27.00!**

Lit d'enfant et  
matelas "Lullaby"

Ord. 89.99  
Notre prix de vente  
**62.99**

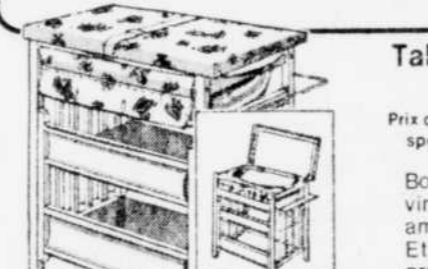


Table à langer en bois

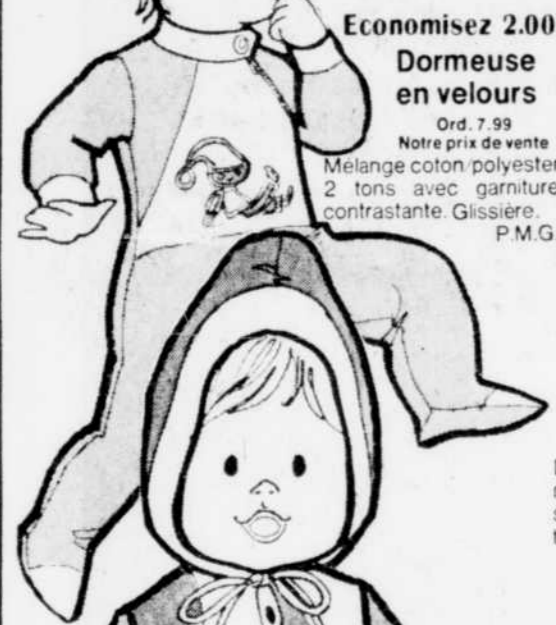
Prix d'achat  
spécial **39.99**  
ch.

Bois dur avec dessus en  
vinyle bourré. Baignoire  
amovible en plastique.  
Étagères et pochettes  
pratiques.

Economisez 2.00!  
Dormeuse  
en velours

Ord. 7.99  
Notre prix de vente  
**5.99**  
ch.

Mélange coton polyester  
2 tons avec garniture  
contrastante. Glissière.  
P.M.G.



Pyjamas  
assortis  
**1.99**  
ch.

Différents  
modèles en tis-  
su brosse ou  
tissu-éponge.  
0, 1, 2



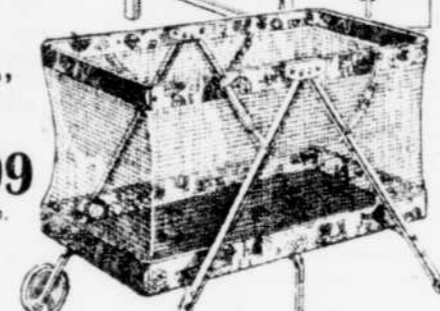
Pyjamas "Lion"  
2-pièces

**3.99**  
ch.

Dormeuse en ratine  
extensible avec bou-  
tons-pression à la  
taille. Maïs, vert,  
beige. 1, 2, 3

Economisez  
7.00!  
Ord. 36.99  
Notre prix de vente  
**29.99**  
ch.

Charnières anti-pincement. Se  
plie facilement. 26" x 40"  
40" x 40". Ord. 42.99 - 34.99



Parc Dorel

**2.99**  
ch.

Dessus en vinyle coussiné. 2  
étagères de rangement.  
Dessus 18" x 34".

Economisez  
7.00!  
Ord. 34.99  
Notre prix de vente  
**27.99**  
ch.

Table à langer Dorel

Ens. 2-pces en acrylique

Blouson capuchonné avec glissière à l'avant  
et pantalon à taille élastique. Doublure  
"kasha". Acrylique brosse. Orange, or, lime.  
12, 18, 24

**8.66**  
ens.

Ensemble en polyester

Doublure "kasha". Blouson avec glissière  
à l'avant et pantalon à taille élastique.  
Orange, vert, bleu, beige, marine.  
18, 24

**10.99**  
ens.

Draps ajustés  
en finette

Ord. 2.99  
Notre prix de vente  
**2.44**  
ch.

Draps grandeur stan-  
dard en coton. Blanc,  
bleu, rose, jaune.

Draps ajustés  
en coton

Ord. 3.79  
Notre prix de vente  
**2.88**  
ch.

Draps ajustés de  
36" x 53", garnis d'im-  
primés gais.

Draps plats  
en coton

Ord. 2.99  
Notre prix de vente  
**2.33**  
ch.

Draps 100% coton  
avec joli imprimé.

Taies d'oreiller  
en coton

Ord. 1.19  
Notre prix de vente  
**.88**  
pai.

Jolies taies avec im-  
primé assorti aux draps.

Draps ajustés  
en coton

Ord. 2.99  
Notre prix de vente  
**2.44**  
ch.

Teintes unies: blanc,  
jaune, rose, bleu. For-  
mat standard.

Bavettes en  
ratine imprimée

5 pour **1.44**

Devant en ratine, en-  
vers en plastique.  
7 1/2" x 8"

Ens. de 3 coussins  
pare-chocs

Ord. 3.59  
Notre prix de vente  
**2.99**  
ens.

Format standard pour lit  
de bébé. Imprimé  
d'animaux. Vinyle.

Coussin en  
plastique et tissu

2 pour **1.99**

Pratique, lavable à la  
machine 17" x 18"

Couvertures  
assorties

**2.99**  
ch.

Modèle "Debonaire"  
en acrylique Orlon® ou  
"Adore" en polyester.

Confortables  
chaussettes

Ord. 1.79  
Notre prix de vente  
**1.33**  
pai.

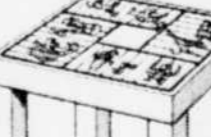
Mélange acrylique/ny-  
lon. Rose, bleu, blanc,  
jaune. 0-9, 9-18



Economisez 7.00!  
Chaise Dorel

Ord. 28.99  
Notre prix de vente  
**19.99**  
ch.

Modèle pliant avec  
siège et dossier  
coussinés.



Trotteuse  
"Babytyme"

Prix d'achat spécial  
**14.99**  
ch.

Dossier montant;  
siège ajustable.  
Coussinée. Se plie.



Economisez  
5.00!  
Poussette

Ord. 22.97  
Notre prix de vente  
**17.99**  
ch.

Légère, elle se plie  
comme un parapluie.  
Courroie de sûreté.



Table  
d'occasion

Prix d'achat  
spécial  
**4.99**  
ch.

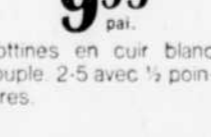
Plastique robuste. 3  
motsifs pour enfants.  
14" x 14" x 14".



Souliers en vinyle  
pour bébé

**2.88**  
pai.

4 modèles disponibles.  
Garniture de cloche.  
Blanc, denim. 0, 1, 2, 3.



Bottines en cuir

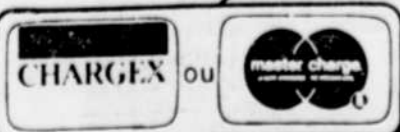
**9.99**  
pai.

Bottines en vinyle

Prix d'achat  
spécial **4.99**  
pai.

2 tons, allure suède.  
Bleu ou brun. 3-8 sans  
1/2.

Prix de vente et prix d'achat spécial  
en vigueur du mercredi, 2 février au  
samedi, 12 février, jusqu'à  
épuisement des quantités.



Les Galeries Charlesbourg,  
Charlesbourg, Québec

Place Ste-Foy, 2440 boul. Laurier  
Ste-Foy, Québec



Achetez vos billets pour les  
matchs des Canadiens au com-  
ptoir TRS des magasins Mira-  
cle Mart.

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

# Accord de principe entre l'Etat et les vétérinaires

Les médecins vétérinaires du Québec doivent ratifier cet après-midi, à Drummondville, une entente de principe intervenue vendredi soir dernier avec le ministère de l'Agriculture du Québec concernant leur participation au programme d'assurance-santé animale.

Ces négociations traînaient depuis plus d'un an. Il y a quelques semaines, les 235 vétérinaires s'étaient désaffiliés du programme d'assu-

rance. De plus, les professionnels de la santé animale pratiquaient leurs nouveaux tarifs depuis peu. En se retirant du programme, les vétérinaires avaient forcé les producteurs à présenter des demandes de remboursement au MAQ s'ils voulaient profiter des exemptions prévues dans le programme d'assurance.

Cette situation sera corrigée à compter des prochaines semaines puisque le

MAQ et les vétérinaires se sont mis d'accord sur une nouvelle grille de tarifs qui seront en vigueur d'ici peu.

Un vice-président de l'Association des médecins vétérinaires du Québec, M. Jos Bélanger de la région des Bois-Francs a expliqué au SOLEIL hier que l'exécutif de l'association a déjà accepté l'entente de principe intervenue avec le MAQ.

Cette entente deviendra applicable à compter de cet après-midi après son acceptation par l'assemblée générale. Mentionnons que cette consultation générale n'est pas obligatoire en vertu des statuts et règlements de l'AMVQ puisque la décision finale revient à l'exécutif élargi de l'association formée de 18 représentants des régions, selon la charte de l'AMVQ.

L'assemblée générale de cet après-midi sera cependant "souveraine", selon M. Bélanger puisque l'exécutif a décidé de soumettre la proposition de règlement à l'ensemble des membres.

## Les représentants de RadioMutuel boycottés par le cabinet provincial

MONTREAL (PC) — Alors que l'offensive de la CSN en vue de syndiquer les postes de radio du Québec se poursuivait avec une nouvelle demande d'accréditation pour les journalistes de CJMT, de Chicoutimi, on apprenait que le cabinet provincial avait décidé de passer un mot d'ordre à ses membres en vue de boycotter les représentants du réseau Radio-Mutuel, dont deux stations sont actuellement en grève depuis la semaine dernière.

Le mot d'ordre gouvernemental n'a pas été annoncé publiquement mais il n'en est pas moins réel. A preuve, un journaliste du poste CJRP, de Québec, s'est vu refuser toute entrevue, vendredi dernier, de la part de M. Lucien Lessard, ministre des Travaux publics.

Jusqu'ici, plusieurs ministres ont été avertis de ne faire aucune déclaration aux représentants de Radio-Mutuel ainsi que sur le mot d'ordre lui-même. Il a toutefois été impossible de savoir si la volonté gouvernementale de ne pas franchir, par l'électronique, le piquet de grève des syndiqués de CJMS et de CJRS allait s'étendre à tous les membres du caucus péquiste.

Du côté syndical, on se réjouissait de l'attitude gouvernementale même si on se montrait parfois sceptique à propos de l'existence d'un tel mot d'ordre.

Ce n'est pas la première fois que les parlementaires canadiens boycottent ouvertement un médium d'information qui a réussi à maintenir ses services en dépit d'une ligne de piquetage. Encore l'automne dernier, le premier ministre Trudeau avait refusé d'accorder des entrevues aux représentants de la Presse Canadienne pendant la grève à cet endroit.

### Télémedia

Du côté de la CSN, l'heure était à la stratégie. Après avoir réussi à syndiquer la majorité des employés du poste CJTR, de Trois-Rivières, un autre affilié du réseau Mutuel, la Fédération nationale des communications fonçait cette fois vers le

réseau Télémedia, à son poste de Chicoutimi.

Le poste CJMT ne fait pas officiellement partie du réseau Télémedia dont les stations sont habituellement représentées par NABET.

## CAMIONNEURS EN VRAC

**Vous devez produire pour l'année 1976 un RAPPORT ANNUEL avant le 31 mars 1977**

*N'hésitez pas à communiquer avec:*

**DOSSIER D'AFFAIRES DE LA CAPITALE INC.**  
3150, Hochelaga, Ste-Foy, P.Q.

**A compter de lundi le 31 janvier**

En plus des heures régulières, nous sommes ouverts le soir et le samedi.

Services de secrétariat et de mise à jour de Lois et règlements.

**Tél.: 658-4757**



## À ce régime, une retraite de tout repos

Et pourquoi devrait-il en être autrement? Avec un régime enregistré d'épargne-retraite, non seulement vous pouvez préparer l'avenir, mais en plus vous en retirez des avantages immédiats. En effet, la loi permet de différer le paiement de l'impôt sur le revenu pour que vous puissiez vous constituer une bonne caisse de retraite.

Aux Prévoyants du Canada nous vous offrons divers régimes de retraite qui vous permettent dès maintenant d'envisager l'avenir avec le sourire.

L'avenir, c'est aujourd'hui...

**GROUPE Les Prévoyants du Canada**

PRENOR Société par actions, 801, rue Sherbrooke est, Montréal H2Z 1K7 1-1-527-5111

## Titre jugé excessif

Le chef du Parti libéral du Québec regrette qu'on lui ait attribué des propos qu'il n'a jamais tenus. "Je n'ai jamais dit, a déclaré M. Gérard-D. Lévesque, que mes anciens collègues, et surtout pas Mme Lise Bacon qui a été présidente du parti, ne participaient que bien rarement aux activités du parti au cours des six dernières années."

"Ceux qui me connaissent, a dit le chef de l'Opposition, savent que je ne suis pas le genre d'homme à fustiger injustement qui que ce soit sur la place publique, pour reprendre le titre excessif du journal LE SOLEIL."

"Je fais cette mise au point", a précisé M. Lévesque, "simplement pour rétablir les faits et aussi pour rendre justice à mes anciens collègues qui ont été mis en cause par l'interprétation erronée qu'ont donnée à mes propos certains journaux d'après une nouvelle de la Presse canadienne".



## Nous innovons avec G.E.!

Nous sommes fiers de vous présenter pour la première fois la gamme complète des appareils de marque G.E., dont nous sommes maintenant dépositaires: cuisinières - réfrigérateurs - fours autonettoyants encastrés - lessiveuses - sécheuses - lave-vaisselle - etc.



TALISMAN ROYALE



## Fiancés,

Vous êtes invités à venir choisir vos meubles dans un décor unique à Québec:

**32 pièces entièrement meublées,**

Le meilleur endroit pour choisir ceux avec qui vous voulez vivre

incluant mobiliers et décoration, pour faciliter votre choix. Et pour compléter votre ameublement, vous pouvez vous fier aux réputés appareils G.E.



Pour un amour de foyer

**FOYER MEUBLE**

200 est, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC — 529-9648

Coin Caron - Autovols local de Dyrille Robitaille

SUCC.: 144 ouest, RUE ST-VALLIER, QUEBEC - 529-7180



STATIONNEMENT (X)

